

COTISATIONS ET TARIFICATION DES PRESTATIONS

PROPOSÉES PAR LE CENTRE DE GESTION DES VOSGES - ANNÉE 2024

NATURE DE LA PRESTATION / SERVICE	UNITÉ DE FACTURATION	COLLECTIVITÉS AFFILIÉES tarif unitaire	COLLECTIVITÉS NON AFFILIÉES tarif unitaire	TAUX DE COTISATION
Missions obligatoires	COTISATION ANNUELLE, TRIMESTRIELLE, MENSUELLE	-	-	0,8%*
Missions additionnelles : Conseil à l'application du statut et hygiène sécurité				0,575%*
Convention médecine de prévention				0,5%*
Convention médecine de prévention collectivités non-affiliées				0,5%*
Aide et conseil à l'application du statut Médecine agréée et de contrôle				0,2%*
SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL				
Visites médicales : contrats de droit privé	VISITE MÉDICALE	99.25 €	110.25 €	-
Entretiens infirmiers de santé au travail : contrats de droit privé	ENTRETIEN INFIRMIER	55.25 €	66.25 €	-
Mise à disposition de médecin de prévention	JOURNÉE DE MISE À DISPOSITION	1 102.50 € / jour	1 102.50 € / jour	-
Mise à disposition d'un ergonome	JOURNÉE D'INTERVENTION	454.25 € / jour	537 € / jour	-
	DEMI-JOURNÉE D'INTERVENTION	227.25 € / demi-journée	269 € / demi-journée	-
Mise à disposition d'un psychologue du travail	HEURE D'INTERVENTION	60.75 €	71.75 €	-
Réalisation du document unique d'évaluation des risques	HEURE D'INTERVENTION	60.75 €	71.75 €	-
Réalisation du DICRIM / PCS	JOURNÉE DE MISE À DISPOSITION	386 € / jour	386 € / jour	-
Sensibilisation sur les thématiques hygiène et sécurité	HEURE D'INTERVENTION	60.75 €	71.75 €	-
Mise à disposition d'un conseiller en prévention des risques (ACP)				
Secrétariat des instances médicales	CONVENTIONNEMENT ANNUEL DE MUTUALISATION	Intégré dans la cotisation	coût par dossier	-
Mise à disposition d'un agent chargé de l'inspection hygiène et sécurité (ACFI)	HEURE D'INTERVENTION	60.75 €	71.75 €	-
Mise à disposition d'un agent ACFI pour la région grand est	HEURE D'INTERVENTION	-	94.50 €/heure 1/2 journée (4h) : 357 € journée (8h) : 619.50 €	-
Mise à disposition d'un conseiller en prévention des risques pour mission ponctuelle	HEURE D'INTERVENTION	60.75 €	71.75 €	-

SERVICES RESSOURCES		UNITÉ DE FACTURATION	COLLECTIVITÉS AFFILIÉES tarif unitaire	COLLECTIVITÉS NON AFFILIÉES tarif unitaire	TAUX DE COTISATION	
Archives mise à disposition d'un archiviste itinérant		JOURNÉE D'INTERVENTION	294 € par jour/homme	304.50 € par jour/homme	-	
Mise à disposition d'un chargé de communication (graphiste et/ou rédacteur)		HEURE D'INTERVENTION	45 €	45 €	-	
CARRIÈRES INSTANCES PARITAIRES						
Prestation Carrières						
Actes et documents liés au déroulement de carrière		HEURE D'INTERVENTION	55.25 € /heure	66.25 € /heure	-	
Mise en place du RIFSEEP		HEURE D'INTERVENTION	55.25 € /heure	66.25 € /heure		
Prestation "Calcul des Allocations de Retour à l'Emploi"						
Étude et simulation du droit initial à indemnisation chômage		DOSSIER	194.25 € /dossier			
Suivi mensuel des droits aux allocations		DOSSIER	11 € /dossier			
Étude du droit en cas de reprise ou réadmission ou mise à jour du dossier après simulation		DOSSIER	115.50 € /dossier			
Étude du cumul de l'allocation avec reprise d'activités réduites		DOSSIER	47.25 € /dossier			
Étude de réactualisation des données selon les délibérations de l'UNEDIC		DOSSIER	26.25 € /dossier			
Étude juridique : analyse de situations complexes		DOSSIER	194.25 € /dossier			
Rupture conventionnelle – simulation		DOSSIER	99.75 € /dossier			
Prestation retraite						
Actes matérialisés sur supports papiers		HEURE D'INTERVENTION	55.25 € /heure	66.25 € /heure		
Actes dématérialisés		HEURE D'INTERVENTION	55.25 € /heure	66.25 € /heure		
Accompagnement pédagogique individuel (jusqu'à 5 participants maximum) session pédagogique d'une demi-journée		PARTICIPANT	AU CDG	EN COLLECTIVITÉ	AU CDG	EN COLLECTIVITÉ
			52.50 € /participant	73.50 € /participant	73.50 € /participant	94.50 € /participant
Accompagnement pédagogique collectif (minimum 10 participants) session pédagogique d'une demi-journée		PARTICIPANT	42 € /participant	63 € /participant	63 € /participant	84 € /participant
Procédure mutualisée de Signalement des actes de harcèlement et de violence						
1 À 2 AGENTS	3 À 9 AGENTS	10 À 30 AGENTS	31 À 50 AGENTS	51 À 100 AGENTS	101 À 250 AGENTS	250 ET +
25€	50 €	150 €	250€	350 €	500€	1 000€

COMPÉTENCES & TERRITOIRES		UNITÉ DE FACTURATION	COLLECTIVITÉS AFFILIÉES tarif unitaire		COLLECTIVITÉS NON AFFILIÉES tarif unitaire	TAUX DE COTISATION
Mise à disposition de personnel en mission temporaire		TABLEAU DES TARIFICATIONS EN ANNEXE	-		-	-
Mise à disposition de personnel dans le cadre d'une mission de conseil en recrutement		FORFAIT JOURNALIER	forfait TALENT* 250 €	forfait PRODIGE* 550 €	forfait HARMONIE* 100 €	-
Service d'accompagnement à la prise de poste de secrétaire de mairie		HEURE D'INTERVENTION	33 €/heure		33 €/heure	-
Service d'accompagnement secrétaire de mairie niveau expert		HEURE D'INTERVENTION	49.75 €/heure		60.75 €/heure	-
Adhésion au service gestion des ressources humaines		HEURE D'INTERVENTION	44.25 €/heure		44.25 €/heure	-
Agents "intercommunaux"		FORFAIT MENSUEL	40 € / mois / collectivité bénéficiaire d'un agent intercommunal			
Accompagnement mobilité (24h de suivi individuel)						
1 À 2 AGENTS	1 À 10 AGENTS	11 À 50 AGENTS	51 À 100 AGENTS	101 À 350 AGENTS	COLL. NON AFFILIÉE / FPE ET FPH	
378€	378€	756€	882€	1 134€	1 386€	

Tarifs convention Mission Temporaires	TARIFS 1	TARIFS 2	TARIFS 3	TARIFS 4	TARIFS 5
	MOINS DE 500 HABITANTS	DE 500 À 1499 HABITANTS	DE 1500 À 3500 HABITANTS	DE PLUS DE 3500 HABITANTS	FONCTION PUBLIQUE D'ÉTAT HOSPITALIÈRE COLLECTIVITÉS NON AFFILIÉES
CATÉGORIE C	53.25 €	67 €	79.75 €	93.50 €	112 €
CATÉGORIE B	93.50 €	120.25 €	146.75 €	173.25 €	186 €
CATÉGORIE A	173.25 €	186 €	279.50 €	332.75 €	372 €

* VOIR DÉTAIL EN DERNIÈRE PAGE

Forfait bulletin	15 €		
Forfait sourcing sans MT	88 €		
Forfait sourcing avec MT	20 €		
Augmentation tarif accroissement temporaire	1 ^{ÈRE} ANNÉE	2 ^{ÈME} ANNÉE	3 ^{ÈME} ANNÉE
	0 %	10 %	100 %
Forfait nouveau contrat d'accroissement	7.50 €		

**Tous les mois de la durée de vie du contrat :
FRAIS DE GESTION (TARIFS DE BASE) + FORFAIT BULLETIN.**

- ❗ Exception facture de la régulation : **FORFAIT BULLETIN** uniquement
- ⚠ **SI SOURCING**
 - > Application du forfait uniquement sur première facture dès qu'ils ont fait appel à nos services
- ⊕ **MAJORATION ACCROISSEMENT EN ANNÉE N+2 ET N+3**
 - > Dans le temps, en fonction de l'ancienneté du contrat
- 📄 **FORFAIT NOUVEAU CONTRAT EN ACCROISSEMENT**
 - > Dès le premier contrat et à chaque renouvellement

CONTRATS CADRES		UNITÉ DE FACTURATION	COLLECTIVITÉS AFFILIÉES tarif unitaire	COLLECTIVITÉS NON AFFILIÉES tarif unitaire	TAUX DE COTISATION	
Assurance statutaire						
Convention de gestion pour les collectivités de - 30 agents CNRACL		TARIFICATION GROUPEE	0,6% du TBI+NBI	-	-	
Convention de gestion pour les collectivités de + 30 agents CNRACL		TARIFICATION INDIVIDUALISÉE		-	-	
Protection Sociale Complémentaire						
CONVENTION DE GESTION PSC	1 À 2 AGENTS	3 À 9 AGENTS	10 À 50 AGENTS	51 À 300 AGENTS	VILLE DE SAINT DIÉ DES VOSGES	CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES VOSGES
MUTUELLE SANTÉ	gratuite	50 €/an	150 €/an	200 €/an	300 €/an	500 €/an
PRÉVOYANCE	gratuite	50 €/an	150 €/an	200 €/an	300 €/an	500 €/an

COMPÉTENCES & TERRITOIRES



forfait
TALENT
RECHERCHE ET SÉLECTION
DE CANDIDATS



Analyse du besoin
en recrutement

Rédaction et publication
d'une annonce

Mobilisation des partenaires
de l'emploi

Sourcing des candidats

Préqualifications
et restitutions

250€



forfait
PRODIGE
RECRUTEMENT DE A À Z



forfait
TALENT+

Passation de tests
de personnalité

Organisation du jury

Entretien de recrutement

Rédaction du PV

Obligations légales
(délibération, DVE...)

550€



forfait
HARMONIE
SÉCURISATION ET AIDE
À LA DÉCISION



Échange sur le besoin en
recrutement

Passation de tests
de recrutement adaptés au
profil de poste

Échange téléphonique avec
le(s) candidat(s)

Analyse de la personnalité et
des aptitudes professionnelles
pour chaque candidat et
restitution téléphonique à la
collectivité

100€*
jusqu'à 2 candidats puis **25€/candidat**